

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Messieurs Joseph & Sébastien Melon demeurant Rue Auguste Lambert(LIG) 14 à 4254 Ligny.

Le terrain concerné est situé Rue Auguste Lambert, 14 à 4254 Ligny et cadastré division 6, section A n°136Z.

Le projet est de type : construction d'un auvent agricole, et présente les caractéristiques suivantes :

Art. R.IV.40-2 : La construction dont la profondeur dépasse de 15mètres les constructions voisines et dépasse de plus de 4mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.

Le dossier peut être consulté **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** durant les jours ouvrables de 08h30 à 11h30 et de 13h à 15h30 du lundi au vendredi, le lundi jusqu'à 19h à l'adresse suivante : Geer, Service Urbanisme, Rue de la Fontaine(GR) 1, 4250 Geer :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme DEGHAYE Lydwine, téléphone : 019/54.92.46
mail : lydwine.deghaye@geer.be, dont le bureau se trouve 1 rue de la Fontaine 4250 Geer.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 septembre 2020 au 24 septembre 2020 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Geer, Rue de la Fontaine(GR) 1 à 4250 Geer ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : lydwine.deghaye@geer.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 24/09/2020 de **10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

GEER, le 04/09/2020.

Par le Collège,

La Directrice générale f.f.,

Sé) V. JACQUEMIN

Le Bourgmestre,

Sé) D. SERVAIS